

Philippe CABIN

Adjoint Développement Durable

Ville de Saint Valery en Caux

p.cabin@ville-saint-valery-en-caux.fr

DREAL Normandie

Service Ressources Naturelles

2, rue Saint-Sever

76 032 ROUEN CEDEX

A l'attention de Mme CAMUS

Objet : dossier Goéland argenté. Lettre d'accompagnement

Madame,

La ville de Saint Valery en Caux vous sollicite afin de pouvoir procéder à la régulation de la population de goélands argentés nichant sur les toits de nos bâtiments communaux, pour une durée de 3 années.

Avant 2014, des moyens avaient été mis en œuvre pour limiter la prolifération de ces goélands argentés avec des moyens divers dont des effaroucheurs et des campagnes de stérilisations périodiques.

Depuis 2014, ces moyens de limitations n'ont pas été reconduits.

A notre arrivée en 2020 comme nouveaux élus, nous avons pu comptabiliser un certain nombre d'incidents liés à la présence de ces oiseaux. Deux écoles nous ont communiqué en fin d'année scolaire des attaques d'enfants lors de la période de l'envol des jeunes oiseaux. Par ailleurs, lors de cette même période de nourrissage, des attaques de touristes ont été relevées alors que ces personnes venaient prendre leur repas sur le front de mer. Outre ces désagréments directs, des dégradations de nos toitures terrasses sont observées avec bouchage des exutoires d'eaux pluviales, des aérations de chaufferie et des sorties de VMC.

Nous avons déjà entrepris quelques démarches et nous nous sommes rapprochés du Groupement Ornithologique Normand pour le comptage des oiseaux. La réponse orale a été de nous dire que notre population était en bonne santé. Par ailleurs, une étude de Natura 2000 de 2019 intitulée : Etat des lieux du patrimoine naturel Tome 1, indique page 61 une population nicheuse (en couples) de 240 au niveau de notre ville. Cette population s'avère la plus importante du littoral entre Le Havre et Dieppe. Enfin, nous avons été conviés à une réunion à la Sous-préfecture du Havre sur ce sujet. Pour toutes ces raisons, nous sommes arrivés à la conclusion que nous devons activer la procédure afin de réguler notre population de laridés.

Pour compléter cette demande, notre ville propose les actions suivantes :

- Mener une campagne de communication avec nos pêcheurs de façon à interdire le nourrissage au niveau du port lors de la vente aux particuliers
- Interdire tout sac poubelle sur le trottoir dans le cadre de notre plan propreté
- Monter un panneau d'affichage sur le front de mer pour informer les promeneurs des différences entre nos oiseaux de mer (goélands, mouettes et sternes) et informer de l'interdiction de les nourrir
- Poser des dispositifs "anti-pose" sur les points les plus hauts de nos bâtiments communaux par des couvreurs professionnels dans le cadre de l'entretien préventif de nos toitures
- Stériliser les œufs en équipe de deux agents équipés lors de la période de ponte et de couvaision
- Enlever les nids, les œufs non éclos et tous les matériaux apportés sur les toitures.

Il peut être utile de rappeler que notre ville est avant tout un port à marée, et qu'à ce titre, nous ne souhaitons pas la disparition des goélands. Aussi, ces oiseaux n'apportent des désagréments que par leur nombre trop élevé.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe Cabin.

Adjoint Développement Durable.

Ville de Saint Valery en Caux.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Philippe Cabin". The signature is written in a cursive, flowing style.

# Régulation de la population des Goélands Argentés



**Légende :**

	École COSTES et BELLONTE		École les Goélands et le Grand Pavois
	École SAINT SAËNS		Hôtel de Ville
	Rayon vert et Médiathèque		Casino

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR  LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \*  
 LA DESTRUCTION \*  
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : ..... Mairie de Saint Valery en Caux  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : ..... représentée par M. Jean-François Oury Maire  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....  
 Adresse : N° ..... Rue .....  
 Commune ..... de Saint Valery en Caux  
 Code postal ..... 76460 .....  
 Nature des activités : ..... Collectivité territoriale  
 Qualification : ..... Maire adjoint Développement Durable Philippe CABIN

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 GOELAND ARGENTÉ LARUS ARGENTATUS	240	Couples recensés en 2019
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \*

- |                                       |                          |                                       |                          |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures   | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens                | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts     | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats             | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux       | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population              | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écoéthologique                  | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique       | <input type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique        | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique    | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre              | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur         | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage    | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités        | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries  | <input type="checkbox"/> | Autres                                | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : ..... Atténuation risant à limiter l'éclosion des œufs, de façon à préserver la population des nuisances (attaques, rejections, agressivité, bruit, ...)

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(recocher l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \*

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....  
 Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé   
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

- Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec épuisette  Pièges  Préciser : .....
- Autres moyens de capture  Préciser : .....
- Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....
- Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....
- Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

### D2. DESTRUCTION \*

- Destruction des nids  Préciser : .....
- Destruction des œufs  Préciser : Atélectation ou pulvérisation d'un produit homologué
- Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : sur les œufs  
 Par pièges létaux  Préciser : .....
- Par capture et euthanasie  Préciser : .....
- Par armes de chasse  Préciser : .....
- Autres moyens de destruction  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....
- Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....
- Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....
- Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....
- Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....
- Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION ?

- Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....
- Formation continue en biologie animale  Préciser : Travaux en binôme
- Autre formation  Préciser : Travaux avec nacelle

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION ?

Préciser la période : Campagne de pulvérisation entre début mai  
ou la date : et mi-juin

### O. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION ?

Régions administratives : NORMANDIE  
Départements : Seine Maritime  
Cantons : Saint Valery en Caux  
Communes : Saint Valery en Caux

### II. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

- Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : L'opération visée n'est prévue d'être effectuée que sur les toits terrasses des bâtiments appartenant à la commune

Suite sur papier libre

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION ?

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : un rapport sera fourni avec le nombre de nids et d'œufs traités

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Saint Valery en Caux  
le 26 janvier 2015  
Votre signature

